

5 - Administration générale

Vente de matériel réformé

Rapport n° CP/2012/73

Service gestionnaire :
Service des finances

Résumé :

Ce rapport a pour objet la vente de matériel du Parc Départemental d'ERSTEIN.

Il est proposé de mettre en vente divers matériels du Parc Départemental d'Erstein par l'intermédiaire de France Domaine qui procèdera par voie d'adjudication avec publicité au plan national.

La liste de ces matériels figure en annexe.

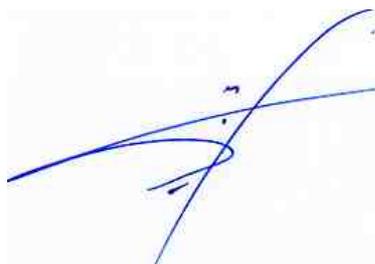
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *Approuve le déclassement du matériel figurant sur la liste annexée ;*
- *En autorise la vente dans les conditions prévues dans l'annexe jointe.*

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL